



Formation des chargés d'affaires Conception des ouvrages aériens BT (Initiation CAMELIA)		ETUD-2
Nombre de stagiaires maximum 8	Durée de la formation 5 jours	Lieu de la formation Bordeaux ou site client

1. OBJECTIFS DE LA FORMATION

La formation apporte aux agents les connaissances permettant de se situer dans la conduite des affaires électricité en prenant en compte les règles techniques et de sécurité inhérentes à ces affaires.

Elle permet aux chargés d'affaires d'acquérir les connaissances complémentaires leur permettant de :

- Réaliser des études de réseaux aériens BT.
- Contrôler la réalisation des ouvrages dans le respect des règles de sécurité.
- Piloter des affaires en effectuant le suivi technique.

A l'issue de la formation, le stagiaire sera capable de :

- Choisir un tracé conforme à la réglementation technique en vigueur
- Situer la politique et les règles techniques pour les mises à la terre en BT aérien et les protections particulières
- Dimensionner mécaniquement l'ouvrage avec le logiciel de calcul
- Définir le matériel nécessaire à la réalisation des ouvrages
- Identifier les points de contrôle d'un ouvrage aérien BT
- Vérifier la conformité des ouvrages réalisés

2. PERSONNES CONCERNEES

Chargés d'affaires et de projets ayant déjà une expérience dans le métier.

3. PRE REQUIS

Les agents devront posséder les connaissances en :

- Bases électricité
- Bases du métier
- Bases techniques ainsi que les notions mécaniques et mathématiques

4. CONTENU* DE LA FORMATION

Dispositions réglementaires de construction :

- Technologie des matériels « supports » et « façades »
- Dimensionnement mécanique avec le logiciel CAMELIA
- Aspects réglementaires spécifiques aux études de réseaux aériens BT
- Définitions des éléments essentiels au contrôle d'un projet
- Prise en compte du contexte environnemental

Moyens pédagogiques :

- Une salle équipée d'un tableau, d'un vidéo projecteur avec écran, d'un tableau papier
- Un poste informatique pour 2 participants comportant le logiciel Camélia

Les pré-requis peuvent faire l'objet d'une assistance technique spécifique directe ou à distance.

5. MÉTHODES PÉDAGOGIQUES UTILISÉES

- Apports théoriques et pratiques
- Echanges et retours d'expérience
- Délivrance de certificats de fin de formation

*Contenu modifiable et adaptable sur demande